



## **Commission extra-municipale**

### **e-COMMERCE, ARTISANAT & INDUSTRIE**

### **Compte-rendu de la commission du 10 février 2022 à 18 h**

Une feuille de présence est annexée au présent compte-rendu.

A cette réunion était conviée Laetitia Langlet, Animatrice Développement Commerce sur la Plaine de l'Ain (Amblamex).

Marie-Jeanne Abeillon et Matthieu Sarcey informent les participants que certains sujets ne seront que partiellement évoqués ce soir en raison de l'absence d'Yves Roussel, Elisabeth Laroche et Bernard de Lemos.

Marie-Jeanne Abeillon précise qu'Yves Roussel et Bernard de Lemos ont travaillé sur les emplacements de panneaux routiers indiquant Meximieux et le centre-ville. Le résultat de leur réflexion sera présenté prochainement à Mr Ohanessian.

### **Le poste de manager de commerce**

La parole est donnée à Kellie Poisson, Cheffe de projet Petites Villes de Demain.

Kellie Poisson nous informe qu'administrativement le poste devrait être porté par la Commune avec une convention de partenariat (Mairie/UACM). La mairie devrait mettre à disposition de ce manager un local ou un bureau.

Lors de la dernière réunion, il avait été évoqué un portage éventuel par la CCPA. Ce n'est pas possible car le poste serait mutualisé sur les 53 communes que compte la CCPA. Il faut savoir que la CCPA finance déjà une grande partie du poste de Laetitia Langlet mais n'est pas son employeur (Chambre de Commerce et d'Industrie).

L'UACM estime qu'il faudrait environ 50 adhérents supplémentaires pour que le recrutement d'un manager de commerce soit économiquement viable pour l'association.

Dans ces conditions, il semble que le recrutement de ce manager ne soit pas possible avec les contraintes de temps qui sont les nôtres, à savoir la date limite de dépôt du dossier fixée au 31 mars.

Matthieu Sarcey précise qu'à l'heure actuelle, il convient d'attendre une proposition chiffrée de l'UACM pour ce recrutement. De ce fait, nous ne sommes pas en mesure de présenter ce projet en Conseil Municipal.

L'UACM doit réfléchir sur le poste à pourvoir. Est-ce que la fiche de poste d'un manager de commerce correspond vraiment aux attentes de l'UACM ? Il semblerait que certaines missions attendues par les commerçants n'entrent pas dans le profil.

Nelsie Deplatière parle, éventuellement, d'un autoentrepreneur qui pourrait être partagé avec d'autres associations. C'est une possibilité à laquelle il faut réfléchir. Par ce biais, ce serait moins lourd pour l'UACM (pas de gestion de personnel).

Cela se ferait sans le concours de la mairie.

Pour Nelsie Deplatière, il est urgent de trouver une solution (fatigue des membres du bureau). Si rien n'est fait, l'UACM est vouée à disparaître dans les 2 ans à venir.

L'assemblée arrive à la conclusion suivante : sans une augmentation des cotisations demandées aux adhérents de l'UACM, il ne sera pas possible de recruter un manager de commerce ou payer un autoentrepreneur.

Il pourrait être intéressant que l'UACM propose différents packages pour l'adhésion des commerçants avec des prix évolutifs en fonction des prestations choisies.

## **Avancement sur les thèmes Animations**

- *Marché de Noël, patinoire et chalets*

**Patinoire :** Virginie Larose prend la parole pour exposer le résultat de ses recherches concernant la patinoire. Elle indique qu'une patinoire synthétique coûterait environ 30 KE pour 1 mois. La gestion de la patinoire n'est pas prise en compte dans ce prix (compter 2 employés à temps plein).

Cette option est donc abandonnée, à l'unanimité, par l'assemblée.

**Marché de Noël :** Pierre-Louis de Loynes revient sur la question des chalets pour le marché de Noël. Il indique avoir vu sur le Bon Coin un lot de 11 chalets en vente pour un montant de 25 KE. C'est un investissement mais on pourrait louer ces chalets à d'autres associations lors de manifestations. Il faut également trouver un lieu de stockage.

Emmanuelle Loutskevitch devait nous communiquer des prix pour les chalets. Etant absente, nous n'avons pas eu de retour.

**Automates :** Martine Schiavon prend la parole pour proposer une animation. Elle a pris contact avec la Fondation des Automates située à Lyon et propose aux commerçants de faire « un village des automates », soit en exposant 1 automate par vitrine ou plusieurs automates dans une salle.

Martine Schiavon indique qu'il est possible, pour chaque commerçant, de personnaliser l'automate (ex. logo du commerce...).

Les automates mesurent entre 60 cm et 1 m de hauteur. Le coût est de 10,90 €/jour de location. Comme c'est une fondation, la commande peut être faite sous forme de don ce qui permet une récupération de 75 % du montant par défiscalisation. La fondation s'occupe également de la livraison et de revenir chercher les automates.

Martine Schiavon suggère un « fil conducteur » avec 1 jeu pour aller dans tous les commerces.

Nelsie Deplatière souligne que ce genre d'animation doit faire l'objet d'une communication en amont afin d'éviter de faire un flop. Il faut en mettre plein la vue (effet de masse) et que tous les commerçants ayant une vitrine jouent le jeu.

Nelsie Deplatière indique que cela pourrait fonctionner si l'UACM s'engage à fournir un « kit clé en main » aux commerçants.

Martine Schiavon précise que si les commerçants ne sont pas intéressés, elle prendra l'idée pour le Syndicat d'Initiative.

L'assemblée entérine :

- qu'il faut se concentrer sur la période de Noël (à partir du 8 décembre) et envisager la possibilité de récupérer le budget alloué, jusqu'à présent, au feu d'artifice du 8,
- que le Centre Magali serait le lieu de l'animation de Noël prochain.

Sur ce dernier point, Marie-Jeanne Abeillon prendra contact avec l'adjoint en charge des Services Techniques pour confirmation que rien ne s'oppose à cette installation.

Virginie Larose transmettra à Marie-Jeanne Abeillon un lien de la Société Anim'Pro Evènement, spécialisée dans la création d'évènements et d'animations.

Pour obtenir des éléments chiffrés sur le marché de Noël, il nous faut connaître la superficie du Square Magali.

Marie-Jeanne Abeillon se renseignera auprès des services de la Mairie.

Nelsie Deplatière précise, également, qu'il faudra éditer un cahier des charges afin de définir quel type de commerce pourra prétendre à un chalet. La priorité sera donnée aux commerçants de Meximieux puis à des commerçants extérieurs. Mais il est souligné que peu de commerçants de Meximieux sont en mesure de rester à 100 % dans les chalets sur une période aussi importante que Noël ou même se dédoubler.

Virginie Larose propose que l'on demande, également, aux gens qui gèrent le manège à Noël, Place du Lieutenant Giraud, de se positionner à proximité du Centre Magali.

Marie-Jeanne Abeillon et Matthieu Sarcey proposent que l'UACM budgétise les animations de Noël afin d'avoir des chiffres précis lors de nos discussions.

Nelsie Deplatière propose que les associations jouent également le jeu de l'animation. Elle rappelle que des infrastructures de qualité leur sont dédiées (MCA, équipements sportifs...) et que les associations pourraient s'investir davantage. De plus, ces mêmes associations sollicitent souvent les commerçants pour des lots.

Un encart dans Meximieux Le Mag' pourrait les inciter à participer aux animations de rues. Par ce biais, elles pourraient récupérer des fonds (vente de crêpes, gâteaux...).

Quelques exemples de participations associatives :

- Flash mob pour l'école de danse,
- Tir au but pour les clubs de foot,
- « Les cyclistes font leur jus »

Marie-Jeanne et Matthieu remercient l'assemblée toujours aussi motivée.

**La prochaine réunion est fixée au**

**Jeudi 10 mars 2022 à 18 h**

**à la Maison de la Culture & des Associations - MCA**

La séance est levée à 20 h

